

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2022-228

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2022

Sommaire

DSDEN de l'Eure /

27-2022-11-15-00003 - Arrêté n°DCAT SCPPAT 22-5 modifiant l'arrêté de composition du CDEN (4 pages)

Page 3

DSDEN de l'Eure

27-2022-11-15-00003

Arrêté n°DCAT SCPPAT 22-5 modifiant l'arrêté
de composition du CDEN



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA COORDINATION DE L'ACTION TERRITORIALE
SERVICE DE LA COORDINATION
ET L'APPUI TERRITORIAL
affaire suivie par la DSDEN

Arrêté n° DCAT/SCPPAT 22-5 modifiant l'arrêté de composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale pour son renouvellement

Le préfet de l'Eure,

VU :

- le code de l'éducation, et notamment ses articles R235-1 à R235-6 ;
- la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure ;
- l'arrêté préfectoral SCPPAT n°21-32 du 18 novembre 2021 relatif à la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale pris pour son renouvellement ;

CONSIDERANT :

- la demande de modification de la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale du Conseil départemental de l'Eure du 02 novembre 2022;
- la demande de modification de la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale de l'organisation syndicale FSU le 29 août 2022;
- la demande de modification de la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale de l'organisation syndicale UNSA Education le 8 septembre 2022;
- la demande de modification de la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale de la présidence départementale des délégués départementaux de l'Éducation Nationale le 2 mai 2022 ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure,

ARRETE

Article 1^{er} : Le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) est modifié comme suit :

Pour les conseillers départementaux :

titulaire : Mme Florence GAUTIER Conseillère départementale du canton de PONT AUDEMER
suppléant : M. Daniel JUBERT Conseiller départemental du canton de LOUVIERS

titulaire : Mme Cécile CARON Conseillère départementale du canton de PACY-SUR-EURE
suppléant : Mme Chantale LE GALL Conseillère départementale du canton des ANDELYS

titulaire : M. Manuel ORDONEZ Conseiller départemental du canton de EVREUX 1
suppléant : M. Alexandre RASSAERT Conseiller départemental du canton de GISORS

Pour les représentants du personnel titulaire de l'État :

titulaire : Mme Adèle LECOMTE (FSU)
suppléant : Mme Maud BOUSSUGE (FSU)

titulaire : Mme Mathilde MARNIERE (FSU)
suppléant : Mme Nathalie VERNIER (FSU)

titulaire : Mme Wélénasse GOMIS (FSU)
suppléant : M. Adrien SAUVAGE (FSU)

titulaire : Mme Cécile CHANDAVOINE (FSU)
suppléant : M. Denis TROPE (FSU)

titulaire : M. Dominique LE GLORENNEC (UNSA éducation)
suppléant : M. Florian GERARD (UNSA éducation)

Pour les représentants des parents d'élèves :

titulaire : Mme Stéphanie ROUSSELIN (FCPE)
suppléant : X (départ de M Parmentier)

Pour les personnalités désignées en raison de leur compétence :

désignés par le président du CD : X (départ de M Foliot et Mme Morin)

Article 2 : Sera appelé à siéger, à titre consultatif, M. Philippe GALLIER, président départemental des délégués départementaux de l'Éducation Nationale, ou son suppléant M. Christian LERAY, délégué départemental de l'Éducation nationale, délégation de Louviers.

Article 3 : Les membres désignés sont nommés pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'en novembre 2024.

Article 4 : Le reste de la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale reste inchangé.

Article 5 : Désormais la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale est décrite dans l'annexe au présent arrêté.

Article 6 : Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure, M. le président du conseil départemental de l'Eure et Mme la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le 15 NOV. 2022

Le Préfet,

Simon BABRE

ANNEXE à L'arrêté n° DCAT/SCPPAT 22-5

I - Membres de droit :

Le préfet de l'Eure Le président du conseil départemental de l'Eure	Co-présidents
La directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale	Vice-président
Un conseiller départemental désigné par le président du conseil départemental M. Pascal LEHONGRE 1 ^{er} Vice-président	Vice-président

II – Membres représentant les communes, le département et la région :

A – Quatre maires :

Titulaires	Suppléants
M. Fabrice BOSSUYT Maire de MESNIL-SUR-L'ESTRÉE	Mme Danielle JEANNE Maire d'AULNAY-SUR-ITON
M. Valéry BEURIOT Maire de BRIONNE	Mme Sylvie DESPRÈS Maire de BEAUMONTEL
Mme Nadia NADAUD Maire de SAINT-AUBIN-DU-THENNEY	Mme Brigitte POURDIEU Maire de FATOUVILLE-GRESTAIN
M. Christophe CHAMBON Maire de CLEF-VALLÉE-D'EURE	M. Pierre DECHOZ Maire de VANDRIMARE

B – Cinq Conseillers départementaux :

Titulaires	Suppléants
Mme Florence GAUTIER Conseillère départementale du canton de PONT-AUDEMER	M. Daniel JUBERT Conseiller départemental du canton de LOUVIERS
Mme Cécile CARON Conseillère départementale du canton de PACY-SUR-EURE	Mme Chantale LE GALL Conseillère départementale du canton des ANDELYS
M. Manuel ORDONEZ Conseiller départemental du canton de EVREUX 1	M. Alexandre RASSAERT Conseiller départemental du canton de GISORS
Mme Julie DESPLAT Conseillère départementale du canton de SAINT ANDRE DE L'EURE	Mme Colette BONNARD Conseillère départementale du canton de VERNEUIL-SUR-AVRE
Mme Nathalie BETTON Conseillère départementale du canton de GRAND BOURGTHEROULDE	Mme Maryannick DESHAYES Conseillère départementale du canton de PONT DE L'ARCHE

C – Un conseiller régional :

Titulaire	Suppléant
Mme Cécile REMY-BASTIT, conseillère régionale de Normandie	Mme Emmanuelle TREMEL, conseillère régionale de Normandie

III – Dix membres représentant les personnels titulaires de l'État :

(Services administratifs, établissements d'enseignement et de formation, premier et second degré)

Titulaires	Suppléants
<u>FSU</u> Mme Adèle LECOMTE Mme Mathilde MARNIERE Mme Wélenasse GOMIS Mme Cécile CHANDAVOINE <u>FNEC-FP 27-F.O.</u> M. Laurent BAUSSIER M. Grégory FOLLET M. Matthieu LAGUETTE Mme Claire MABILLE M. Patrice MARTINEAU <u>UNSA Éducation</u> M. Dominique LE GLORENNEC	<u>FSU</u> Mme Maud BOUSSUGE Mme Nathalie VERNIER M. Adrien SAUVAGE M. Denis TROPE <u>FNEC-FP 27-F.O.</u> Mme Emilie ANQUETIL M. Franck DUBUC M. Fabrice LAGOUANELLE M. Romuald LAIGNIEZ M. Nicolas PAYEN <u>UNSA Éducation</u> M. Florian GERARD

IV – Dix membres représentant les usagers :A – Sept représentants des parents d'élèves :

Titulaires	Suppléants
<u>F.C.P.E.</u> Mme Sybil GARTISER Mme Hélène GORON M. Ludovic GUIOT Mme Stéphanie ROUSSELIN M. Denis SUIRE <u>P.E.E.P.</u> Mme Florence DUPONT Mme Christelle PASANAU	<u>F.C.P.E.</u> Mme Claudette AUFORT Mme Nathalie DUBUISSON Mme Catherine LARDILLEUX X Mme Leila SEGHIR <u>P.E.E.P.</u> Mme Isabelle LARIVAIN M. Gil COTTENET

B – Un représentant des associations complémentaires de l'enseignement public :

Titulaire	Suppléant
Mme Maryvonne BATAILLE	

C – Deux personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine économique, sociale, éducatif et culturel :

Titulaires	Suppléants
<u>Personnalité désignée par le préfet :</u> M. François BOUILLON <u>Personnalité désignée par le président du conseil départemental :</u> X	Mme Berthe DUGUEY X

Évreux, le :

Le Préfet,